

<http://ugtg.org/spip.php?article2025>



**Lettre adressée à Mme  
Christiane TAUBIRA  
concernant la répression  
anti-syndicale en Guadeloupe  
dans l'Hexagone**

Date de mise en ligne jeudi 19 septembre 2013



- Actualité -

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Paris, le 11 septembre 2013

Madame la Ministre,

Le sujet de nos préoccupations et de notre alarme vous est connu. Nous avons en effet rencontré à notre demande, par deux fois, votre conseiller aux affaires réservées, M. Eric Lafontaine, qui nous a affirmé vous en avoir rendu compte de façon détaillée.

Outre différents documents, nous lui avons remis en main propre le mémorandum établi par M. Elie Domota, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) concernant la répression antisyndicale en Guadeloupe. Document où l'on peut constater que, pour la seule période 2012- 2013, soixante-seize cas de poursuites judiciaires ont été engagées à l'encontre de dirigeants ou militants syndicalistes. Nous avons également fait parvenir à M. Eric Lafontaine un document établi par notre comité concernant la réalité et la signification de l'utilisation des tests génétiques (prélèvements ADN) à l'encontre de syndicalistes en Guadeloupe mais aussi dans l'hexagone. Nos démarches sont soutenues par plus de mille responsables syndicaux et de nombreuses personnalités attachées à la défense des libertés individuelles et collectives.

Nous attirons sur ce point votre attention sur le scandaleux procès contre cinq militants de la CGT à Roanne, le 5 novembre 2013, qui ont refusé - à juste titre - de se soumettre aux infamants tests génétiques.

Madame la Ministre,

A la fin du mois de juin, votre conseiller aux affaires réservées, M. Eric Lafontaine s'est engagé formellement auprès du CICR à nous faire parvenir une réponse écrite de votre part concernant les questions précises que nous avons abordées. Cette réponse écrite devait

« nous épargner » de nous rendre au siège de votre ministère. Deux mois plus tard, cette réponse écrite ne nous est toujours pas parvenue, c'est pourquoi nous sommes contraints de vous redemander le rendez-vous que nous sollicitons en vain depuis plus d'un an.

Madame la Ministre,

Nous venons de recevoir une lettre d'Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, nous alertant sur la tenue de nouveaux procès. Nous vous joignons cette lettre ainsi que notre réponse.

Tout cela est aussi grave qu'inacceptable. En réalité, la répression continue comme depuis des années.

Compte tenu de l'urgence de la situation, nous sollicitons de votre part une audience dans les meilleurs délais. Nous organisons une conférence le 14 octobre 2013 où seront présents nombre de responsables syndicaux et militants des droits de l'homme, des avocats. Nous vous demandons expressément de recevoir une délégation du CICR et de responsables syndicaux avant cette date, de telle sorte que nous informions les participants et, au-delà, l'opinion publique de votre réponse.

Si toutefois vous ne nous proposiez aucun rendez-vous, nous estimons de notre devoir - nous qui vous sollicitons depuis plus d'un an - de nous rendre au siège du ministère, place Vendôme, pour vous rencontrer.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments attachés à la défense des libertés

individuelles et collectives.

Jean-Jacques Marie  
Président du CICR. Historien

Gérard Bauvert  
Secrétaire du CICR. Journaliste

Maître Hélène Rubinstein-Carrera  
Avocate honoraire

Alain Serre  
Syndicaliste